

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

## ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

**N° 2023-299**

**OBJET :** Concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de technicien territorial - Session 2020.  
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2021-203 du 21 octobre 2021.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-26, L. 325-38 à L. 325-42,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2021-203 du 21 octobre 2021 portant liste d'aptitude pour l'accès au grade de technicien territorial,

Considérant que cinquante-quatre des lauréats, portés sur la liste susvisée, qui n'ont pas été nommés stagiaires, ont demandé à être maintenus sur cette liste,

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Les cinquante-quatre lauréats, dont la liste est annexée, sont maintenus sur la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial.

**Article 2** : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

**Article 4** : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 30 octobre 2023

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

**ANNEXE A L'ARRÊTÉ N° 2023-299 DU 30 OCTOBRE 2023**  
**portant mise à jour de la liste d'aptitude de technicien territorial**

**Spécialité Aménagement urbain et développement durable**

JAMET Caroline

**Spécialité Artisanat et métiers d'art**

JIGOREL Alexandra  
LAOT Rozenn

**Spécialité Bâtiments, génie civil**

AIT LHAJ Abderrahman  
BERGERET Thomas  
CHUL Xavier  
GIBAULT Benjamin  
GUENARD Gael  
LE FOULER Pierre  
MESSEANT TRINEL Christophe  
TOURE Movaly

**Spécialité Déplacements, transports**

CREUZOT Stéphane

**Spécialité Espaces verts et naturels**

AMAND Maelle  
ARCO Sébastien  
ARNOULD Anna  
COLLE Jonathan  
COPPIER Clément  
DAUBERT Aurélien  
DELACROIX Michaël  
FAUQUEMBERGUE Jérôme  
HUGUET Kevin  
LE GUEN Alan  
LE MASSON Hermann  
MONICAULT Anthony  
PELLIER David  
PIGEAU TARDIEU Corentin  
POILANE Stéphanie  
SAUNOIS Emeric

**Spécialité Ingénierie, informatique et systèmes d'information**

ALLARD Fanny  
BENHARI Rabié  
PION-ROUX Steven

**ANNEXE A L'ARRÊTÉ N° 2023-299 DU 30 OCTOBRE 2023**  
**portant mise à jour de la liste d'aptitude de technicien territorial**

**Spécialité Métiers du spectacle**

BONNAMY David  
BRECHLER Julia  
CHATELAIN Nicolas  
GAURON-SOMMERARD Antoine  
VACHEROT Adrien

**Spécialité Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration**

BONOTTI Anais  
DEBAILLEUX Yoann  
FOLLEA Baptiste  
FRANCOIS Grégory  
GRAF VON PLAUEN Enzo  
GRAVIL Delphine  
MAHE Julien

**Spécialité Réseaux, voirie et infrastructures**

GIBOIRE Johann  
MANCHE Jean-Hervé  
RABAHI Zaher  
SOUPAULT Frédéric  
SURBLED Fabrice

**Spécialité Services et intervention techniques**

ASSOUS Eliott  
OUAZIZI Achour  
PRIEUR Yann  
RODET Maurice  
SANTOS DE JESUS Adrien  
SOREL Sylvain

La présente liste est arrêtée à cinquante-quatre lauréats.

Fait à Pantin, le 30 octobre 2023

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice de l'emploi territorial



  
Solenne LÉPINGLE